



TENDER AMENDMENT

RETURN BIDS TO:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3
Bid Fax: (403) 292-4475

The referenced document is hereby amended: unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the contract remain the same.

Issuing Office:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3

MODIFICATION D'APPEL D'OFFRES

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300,
Calgary, AB T2P 3M3
N° de télécopieur pour soumissions : (403) 292-4475

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300
Calgary (AB) T2P 3M3

Title: Greenburn Lake Dam Rehabilitation, Gulf Islands National Park Reserve		
Sujet : Remise en état du barrage du lac Greenburn, réserve de Parc national des Îles-Gulf		
Solicitation No.: / N° de l'invitation : 5P420-15-5094/A	Amendment No.: / N° de modification de l'invitation : 002	Date: July 2, 2015 Date : 2 juillet 2015
GETS Reference No.: / N° de référence de SEAG : PW-15-00686136		
Solicitation Closes: / L'invitation prend fin :		
At: 02:00 PM	On: July 14, 2015	Time Zone: Mountain Daylight Time (MST)
À : 14h00	Le : 14 juillet 2015	Fuseau horaire : Heure avancée des Rocheuses (HAR)
Address Inquiries to: / Adresser toute demande de renseignements à : Nicole Levesque-Welch		
Telephone No.: / N° de téléphone : (403) 292-4691	Fax No.: / N° de télécopieur : (403) 292-4475	Email Address: / Courriel : nicole.levesque-welch@pc.gc.ca

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)

Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Title - Titre	
Signature	Date



This amendment is being raised to answer questions submitted in response to solicitation 5P420-15-5094/A, provide answers to questions submitted during the site visit and to extend the bid closing date of this tender:

BID CLOSING DATE

The closing date for tender 5P420-15-5094/A, titled Greenburn Lake Dam Rehabilitation, Gulf Islands National Park Reserve, is extended from July 6, 2015 until July 14, 2015 at 2:00PM Mountain Daylight Time (MDT).

QUESTIONS AND ANSWERS:

- Q1. There is a note under section 3.5.12.2 of the specifications that indicates to clean out rock seams and fill with concrete mortar or grout to the approval of the Departmental Representative. It is assumed that if this is required that it would be paid on a force account basis as it is an unknown condition. Can you please confirm?
- A1. The foundation preparations is to be included under Item 9 of the unit price table. It is not anticipated that a lot of this is to be done and the cost to do this work is to be included under this bid item. No force account work is anticipated for this item.
- Q2. Payment item 9 – Removal of existing dam – Soil excavation, stockpiling and wasting notes under the payment description that offsite disposal is required. It is assumed that some of this material can stay onsite and used under payment item 23. Can you please confirm that this is the intent?
- A2. The material excavated will be evaluated to see if it can be reused and if it can be used for the diversion channel construction then it can be used for that. However, on-site storage may be a problem due to limited available areas and the contractor may have to store the material off site, at his cost. However, whatever excavated material from the dam that is not reused in the dam and can be used in the diversion channel can be routed there. They payment items are self explanatory.
- Q3. Under the payment description for tender item 16 – Soil excavation, stockpiling and wasting upstream and downstream of spillway, it indicates offsite disposal, which contradicts the tender form description. Can you please confirm the intent? Can the excavated material be wasted onsite or does it have to be disposed of offsite?
- A3. The item includes required excavation of the materials to build the new spillway. Excavated materials that can be used for backfill of the new structure can be reused, however the stockpiling of the material to be reused may have to be done offsite due to limited availability of laydown areas, at the contractors cost. All unusable material must be disposed off-site, outside the park. The unit price for excavation is cover all of these requirements as well as backfilling around the new spillway structure.
- Q4. Can you please indicate if there is any reinforcing steel in the existing concrete spillway?
- A4. We have no drawings indicating the actual construction of the existing spillway however the existing construction would suggest that there is rebar in the structures.
- Q5. Can you indicate if stumps have to be removed under payment item 2? A lot of these stumps support the banks on the high and low side of the road, so probably shouldn't be removed.
- A5. The large trees are to remain on the boundaries of the road. What is to be removed is the small brush and shrubbery. Any low branches are to be trimmed back.
- Q6. Can you please confirm depths of the water at the proposed cofferdam location?
- A6. Based on the attached chart, the depth is estimated to be around 3 m.
- Q7. It was noted in the site meeting that salvage of fish or any other species would be done by Parks Canada while dewatering behind the cofferdam is taking place. Can you please confirm that this is the case?



- A7. What was said at the site meeting was the salvage of fish will be monitored by the Park ESO. The contractor will be required to do the salvaging if required.
- Q8. Please confirm the depth of the existing inlet pipe between the existing inlet and existing dam. Is the pipe on the bottom of the lake or is it floating?
- A8. The existing pipe elevation is shown on drawing 3348-14. The drawing indicates an elevation of 96.4 and it is anticipated that this is the current elevation also. It is unknown if the intake is on the bottom or floating. The float indicates approximate location of the intake and it may be suspended under the float.
- Q9. Please confirm the size and type of the existing inlet pipe between the dam and inlet. The as-builts show the inlet being at the existing manhole, which I understand is now redundant. At the site meeting, it was noted that the existing inlet is further out in the lake.
- A9. The intake is an 8" line, extending out the manhole. Type of line outside the manhole is unknown as this is managed by others (Poet's Cove).
- Q10. It appears that the intent is to maintain and continue to use the existing outlet pipe that runs through the dam after the project is complete. This may be difficult to do as the existing material needs to be excavated below it, so fill can be placed for the new dam. Can you please review?
- A10. It may be better to replace this pipe. It will be decided once the existing pipe is exposed as part of the excavation (if it is).
- Q11. Would hydroseeding be acceptable under the "Mechanical Seeding" items in the tender form?
- A11. Yes
- Q12. Can you confirm that with the latest addendum that there haven't been any changes to the drawings that were provided with the original tender package (C-3348-01 through C-3348-14) and that the intent was just to add the missing drawings?
- A12. No changes have been issued to the drawings. The missing drawings will be issued as part of the addendum.



QUESTIONS AND ANSWERS SUBMITTED DURING SITE VISIT:

1. Q: What is the name of the local supplier for materials?
A: The local gravel supplier that Tetrattech contacted was Gulf Excavating on Pender.
2. Q: Diversion Channel – does the grubbing material have to be hauled away?
A: Yes
3. Q: Diversion Channel – do we need to clear and grub to the limits indicated on the drawings?
A: Yes
4. Q: Is all the work indicated on the drawings going to be done?
A: Yes
5. Q: Will the missing drawings be sent out?
A: Yes, they will be issued as part of the addendum.
6. Q: Access Road: Do we remove the large trees on the shoulder of the road?
A: No, the trees stay. Clear and grub only the brush and bushes along the shoulders
7. Q: Access Road: Do we level the road before spreading the top course?
A: Yes, level the road to take out the ruts and then resurface the road.
8. Q: What is the wire running across and above the access road?
A: The wire is part of the antenna system for the fire hall. They will be notified about pending work on the road and we will get it removed prior to construction.
9. Q: Concrete from the existing spillway – does it need to be removed from the site and disposed of off-site?
A: Yes
10. Q: Does the water supply running through the existing pipe need to be maintained?
A: Yes, that is the main supply to Poet's Cove and the fire hall downstream of the dam. Water service must be maintained through the construction period. The Contractor may have to install a bypass and keep it operational during the period of time the exiting valve is removed downstream and the new valve installed on the upstream toe of the dam. Flow rates that must be maintained is about 100,000 litres/day in August/September down to about 70,000 litres/day in October onwards.
11. Q: Do we need to maintain the water intake outside the cofferdam?
A: yes
12. Q: Do you know of a barge location on South Pender?
A: Unknown. We will investigate and advise.

All other terms and conditions remain the same.



La présente modification est présentée afin de répondre aux questions soumises en réponse à l'invitation 5P420-15-5094/A, aux questions posées lors de la visite du site et de repoussée la date de clôture de l'appel d'offre.

DATE DE CLÔTURE DE L'APPEL D'OFFRES

La date de clôture de l'appel d'offres n° 5P420-15-5094/A, dont le sujet était Remise en état du barrage du lac Greenburn, réserve de Parc national des Îles-Gulf, est repoussée du 6 juillet 2015 au 14 juillet 2015 à 14 h, heure avancée des Rocheuses (HAR).

QUESTIONS ET RÉPONSES :

- Q1. Une note à la section 3.5.12.2 des spécifications indique que les joints entre les roches doivent être nettoyés et remplis de mortier en béton ou de ciment-joint, sujet à l'approbation du représentant ministériel. On présume que si ces travaux sont nécessaires, ils seront payés sur une base en régie étant donné qu'il s'agit d'un état inconnu. Pouvez-vous confirmer?
- R1. La préparation de la fondation doit être comprise dans le cadre de l'article 9 du tableau des prix unitaires. On ne prévoit pas une quantité importante de ce type de travail et les coûts liés doivent être inclus dans le cadre de cet article de soumission. Aucun travail en régie n'est prévu pour cet article.
- Q2. Article 9 du tableau des prix – Enlèvement du barrage existant – Excavation, mise en piles et élimination, les notes sous la description indiquent que l'élimination hors site est requise. On présume que certains de ces matériaux peuvent rester sur le site et être utilisés dans le cadre de l'article 23 du tableau des prix. Pouvez-vous confirmer l'intention?
- R2. Le matériel excavé sera évalué afin de déterminer s'il peut être réutilisé. Dans l'affirmative, le matériel pourra servir à la construction du canal de dérivation. Toutefois, l'entreposage sur le site pourrait poser problème étant donné le nombre limité d'aires de stockage. L'entrepreneur pourrait être tenu d'entreposer le matériel hors site, à ses propres frais. Cependant, tout matériel excavé du barrage qui n'est pas réutilisé dans la remise en état du barrage et qui peut être utilisé dans la construction du canal de dérivation sera acheminé à cette fin. Les articles de paiement sont suffisamment explicites.
- Q3. La description de l'article n° 16 de l'appel d'offres – Excavation, mise en piles et élimination en amont et en aval du déversoir, indique que l'élimination doit se faire hors site, ce qui contredit la description du formulaire d'appel d'offres. Pouvez-vous confirmer l'intention? Le matériel excavé peut-il être éliminé sur le site ou doit-il être éliminé hors site?
- R3. L'article en question comprend l'exigence d'excaver le matériel en vue de construire le nouveau déversoir. Le matériel excavé qui peut être utilisé aux fins de remblayage de la nouvelle structure peut être réutilisé. Toutefois, il pourrait être nécessaire de mettre en piles le matériel à réutiliser hors site, aux frais de l'entrepreneur, étant donné le nombre limité d'aires de stockage. Tout matériel inutilisable doit être éliminé hors site, à l'extérieur du parc. Le prix unitaire pour l'excavation doit couvrir l'ensemble de ces exigences, ainsi que le remblayage autour de la nouvelle structure du déversoir.
- Q4. Pouvez-vous indiquer si le déversoir en béton actuel comporte une armature en acier?
- R4. Nous n'avons aucun dessin décrivant la construction exacte du déversoir actuel. Cependant, la construction existante suggère que les structures contiennent des barres d'armature.
- Q5. Pouvez-vous indiquer si des souches doivent être retirées dans le cadre de l'article de paiement 2? Plusieurs de ces souches supportent les bancs du côté supérieur et inférieur de la route et ne devraient probablement pas être éliminées.
- R5. Les gros arbres resteront en place le long des limites de la route. Ce sont les broussailles et les buissons qui doivent être retirés. Toute branche basse doit être taillée.
- Q6. Pouvez-vous confirmer la profondeur de l'eau aux emplacements de batardeaux proposés?



- R6. Selon la carte en pièce jointe, la profondeur estimée est d'environ 3 m.
- Q7. Lors de la réunion sur le site, il a été noté que la récupération du poisson ou de toute autre espèce serait effectuée par Parcs Canada pendant les activités d'assèchement derrière le batardeau. Pouvez-vous confirmer que ces activités auront lieu?
- R7. Lors de la réunion sur le site, il a été indiqué que la récupération du poisson serait surveillée par l'agent de surveillance de l'environnement du parc. L'entrepreneur sera responsable de la récupération, le cas échéant.
- Q8. Pouvez-vous confirmer la profondeur du tuyau d'alimentation entre la prise d'eau et le barrage existants? Le tuyau est-il situé au fond du lac ou s'agit-il d'un tuyau flottant?
- R8. La hauteur du tuyau existant est indiquée dans le dessin 3348-14. Le dessin indique une hauteur de 96,4; soit également la hauteur actuelle attendue. Nous ne savons pas si le tuyau se trouve sur le fond du lac ou s'il est flottant. Le flotteur indique l'emplacement approximatif du tuyau et celui-ci pourrait être suspendu sous le flotteur.
- Q9. Pouvez-vous confirmer la taille et le type de tuyau d'alimentation entre la prise d'eau et le barrage? Les dessins conformes à l'exécution indiquent que le tuyau d'alimentation se trouve au trou d'homme existant qui est maintenant redondant, si je comprends bien. Lors de la réunion sur le site, on nous a indiqué que le tuyau actuel se trouve plus loin dans le lac.
- R9. Le tuyau d'alimentation est un tuyau de 8 po, qui se rend jusqu'au trou d'homme. Le type de tuyau à l'extérieur du trou d'homme n'est pas connu étant donné que cette section est gérée par une autre partie (Poet's Cove).
- Q10. Il semble que l'intention est de conserver et de continuer à utiliser le tuyau de sortie qui traverse le barrage une fois le projet terminé. Cela pourrait être difficile étant donné que le matériel existant sous le tuyau doit être excavé afin qu'on puisse placer des matériaux de remblayage en vue de construire le nouveau barrage. Pouvez-vous examiner la question?
- R10. Il pourrait être préférable de remplacer ce tuyau. La décision sera prise une fois le tuyau existant exposé dans le cadre de l'excavation (s'il y a lieu).
- Q11. L'ensemencement hydraulique serait-il acceptable dans le cadre des articles portant sur « l'ensemencement mécanique » du formulaire d'appel d'offres?
- R11. Oui.
- Q12. Pouvez-vous confirmer qu'aucun changement n'a été apporté aux dessins fournis dans le dossier original d'appel d'offres (C-3348-01 à C-3348-14) lors des dernières modifications et que leur seul but consistait à ajouter les dessins manquants?
- R12. Aucun changement n'a été apporté aux dessins. Les dessins manquants seront fournis dans le cadre de la modification.



QUESTIONS ET RÉPONSES SOUMISES LORS DE LA VISITE DU SITE :

1. Q : Quel est le nom du fournisseur de matériaux local?
R : Le fournisseur local de gravier avec lequel Tetratex a communiqué se nomme Gulf Excavating, situé sur l'île Pender.
2. Q : Canal de dérivation – Le matériel d'essouchement doit-il être retiré?
R : Oui
3. Q : Canal de dérivation – Doit-on défricher et essoucher jusqu'aux limites indiquées dans les dessins?
R : Oui
4. Q : Est-ce que l'ensemble des travaux indiqués dans les dessins sera effectué?
R : Oui
5. Q : Les dessins manquants seront-ils fournis?
R : Oui, ils seront fournis dans le cadre de la modification.
6. Q : Route d'accès – Devons-nous retirer les gros arbres le long de l'accotement?
R : Non, les arbres doivent être conservés. Défrichez et essouchez seulement les broussailles et les buissons le long de l'accotement.
7. Q : Route d'accès – Devons-nous niveler la route avant de placer le revêtement de surface?
R : Oui, nivelez la route afin d'éliminer les ornières puis refaites la surface de la route.
8. Q : À quoi sert le fil qui passe au-dessus de la route d'accès?
R : Le fil fait partie du système d'antenne pour la caserne de pompiers. Ils seront avisés de travaux prochains sur la route et le fil sera retiré avant les travaux de construction.
9. Q : Béton du déversoir existant – Doit-il être enlevé du site et éliminé hors site?
R : Oui
10. Q : L'alimentation en eau dans le tuyau actuel doit-elle être maintenue?
R : Oui, il s'agit de l'alimentation principale de Poet's Cove et de la caserne de pompiers en aval du barrage. Les services d'eau doivent être maintenus tout au long de la période de construction. L'entrepreneur pourrait être tenu d'installer un tuyau de dérivation et de maintenir son fonctionnement pour la période entre l'enlèvement de la vanne de sortie en aval et l'installation de la nouvelle vanne en amont au pied du barrage. Les débits qui doivent être maintenus sont de 100 000 litres/jour d'août à septembre et de 70 000 litres/jour à compter du mois d'octobre.
11. Q : Devons-nous maintenir la prise d'eau à l'extérieur du batardeau?
R : Oui
12. Q : Savez-vous s'il y a une barge sur l'île South Pender?
R : Nous ne le savons pas. Nous nous informerons et nous vous aviserons.

Tous les autres termes et conditions resteront inchangés